

Considérations politiques, historiques, éthiques et médicales

Possession et entreposage d'armes à feu

Benedikt Horn

«Sans arme, mon bras n'est rien.»

(Schiller, *Guillaume Tell*)

Initiative «Pour la protection face à la violence des armes» lancée par le PS

En Suisse, le tir et la possession d'armes à feu relèvent d'une longue et durable tradition. Une initiative contre la possession d'armes suscite chez les Helvètes le même scepticisme que celui qui fait habituellement échouer la plupart des initiatives aux urnes.

Cette initiative peut donner l'impression qu'il s'agit d'une attaque (une de plus) contre l'armée, mais c'est du contraire qu'il s'agit. En effet, moins il y aura d'accidents et d'homicides à la une des médias et meilleure sera l'image de notre armée, qui ne sait plus guère comment se protéger face aux assauts médiatiques.

Plusieurs centaines de milliers de personnes pratiquant le tir craignent pour leur sport favori. D'un point de vue tactique, les auteurs de l'initiative n'ont pas su gagner dès le début le soutien de cet important lobby. Dans ce contexte, il importe de relever que les sociétés de tir jouent un rôle très important dans la formation de l'opinion politique.

Tactiquement, le scénario de la campagne n'est pas très heureux. Celle-ci se «nourrit» d'événements brutaux isolés et table sur la fibre émotionnelle. S'il s'agit de convaincre les décideurs politiques locaux et régionaux, cela doit se faire personnellement et pas par courriel.

De plus – et comme c'est souvent le cas – l'initiative est présentée sous forme de «paquet» et trop chargée. L'idée que la Confédération doit œuvrer sur le plan international pour lutter contre la disponibilité des armes à feu répond certes à de bonnes intentions, mais elle n'a rien à faire dans l'initiative, ce d'autant plus que ce paragraphe n'est pas très crédible tant que la Suisse continue à exporter du matériel de guerre.

Le texte de l'initiative mentionne plusieurs fois que la loi règle ceci ou cela. Bien que cela soit correct sur le fond, le citoyen en vient à penser qu'on lui demande de voter les yeux fermés. A cela il faut dire Non.

Les «registres» tenus par la Confédération et les cantons font que la population voit rouge et pense immédiatement aux «fiches» ou à une surveillance permanente ... A cela aussi il faut dire Non.

Même si la pièce de Schiller consacrée à Guillaume Tell et à la fondation de la Confédération comporte des lacunes sur les plans historique et

scientifique [1], il est indubitable que seules bien peu d'œuvres de la littérature allemande peuvent prétendre à une telle constance. La liberté armée, individuelle et collective, y revêt une grande importance, et cette liberté est encore fortement ancrée dans les mœurs aujourd'hui.

Un aspect tactiquement important pour l'initiative, c'est que le tir n'est pas seulement l'apanage de quelques retraités nostalgiques.

Les points susmentionnés, entre autres, expliquent pourquoi la récolte de signatures pour l'initiative «Pour la protection face à la violence des armes» lancée par le PS n'avance guère.

Le problème vu sous l'angle médico-éthique

Il est incontestable que la disponibilité immédiate d'armes à feu augmente le risque de suicide et d'homicide. En moyenne, une personne meurt chaque jour en Suisse par le biais d'une arme à feu [2] conservée dans un grenier, une cave ou une armoire de chambre à coucher. Tous nos collègues qui ont été confrontés à l'impuissance qu'engendre un tel événement confirmeront que cela ne peut ni ne doit continuer. D'un point de vue purement éthique et médical, signer l'initiative est en fait une obligation, d'autant plus qu'à examiner la teneur précise du texte, ni l'armée, ni les tireurs sportifs n'auront à en pâtir. Toutefois, même si elle aboutit, il n'est pas sûr qu'elle trouve grâce aux yeux du peuple. Il est donc possible que, malgré leurs bonnes intentions, les auteurs de l'initiative essuient une défaite et que l'on continue à dénombrier, en Suisse, plusieurs centaines de morts par an dues aux armes à feu. L'exigence de conserver les armes (plus de 2 millions!) uniquement dans les arsenaux est parfaitement irréaliste vu la centralisation actuelle de ces derniers. Grâce aux technologies actuelles, il serait sans aucun doute possible de conserver les armes dans les stands de tir, sans risque de vol. Le Parlement est invité à opposer à l'initiative un contre-projet réaliste et rationnel, acceptable pour le peuple et permettant néanmoins d'atteindre l'objectif souhaité.

Mais pour ce faire, il importe que l'initiative aboutisse, car malgré ses lacunes, elle le mérite et elle ouvre une voie pour sortir d'une situation actuellement insatisfaisante.

En tant que médecin, nous pouvons y œuvrer activement!

1 Sablonier R. Gründungszeit ohne Eidgenossen. Baden: hier + jetzt; 2008.

2 Ipsilon. Initiative pour la prévention du suicide en Suisse. Communiqué de presse du 22 février 2007.

Correspondance:
Dr Benedikt Horn
Marktgasse 66
CH-3800 Interlaken
dr.horn@tcnet.ch